



Help : juridiction de proximité

Par **Peiffer**, le **06/04/2012** à **12:22**

Bonjour,

J'ai besoin de conseil par rapport à un conflit que j'ai contre un garage.

-Après avoir eut gain cause par la juridiction de proximité suite à un mauvais réglage d'un parallélisme causer par un garage (pièce justificatif : facture + feuille du réglage du parallélisme et la non présence du gérant), celui-ci fait appel et fourni une feuille avec un autre réglage parallélisme venant d'une adresse différente et surtout à une heure différente mais de la même date. Le gérant du garage fait parti d'un grande franchise de changement de pneumatique et il possède plusieurs garage sous la même franchise.

Je suis passé hier à la juridiction de proximité pour l'appel et je voulais savoir :

- 1) Est-ce que le garagiste peut avoir gain de cause? si oui, qu'elles sont les possibilité pour faire appel à cette décision?
- 2) Si le juge de proximité me donne raison, est-ce que je peux contacter la marque pour leur fournir les documents pour montrer l'attitude du garage jusqu'à fournir entre guillemets des documents modifier pour montrer sa bonne foie?

Je vous remercie d'avance.